

# Procès-verbal

*Assemblée Générale du 16 mars 2016*

Présents :

Comité : D. de Castelberg, M. de Chasse, M. Fassbind, J. Locher, S. Locher, F. Reverdin (PV),  
G. Spescha, O. Urfer

Vérificateurs : D. Serdaly, P. Dayer

Membres : Les membres de l'association présents à l'assemblée sont estimés à 40 personnes.

Excusés : M. Bedetti-Garcia et J.-M. Karr, Conseillers administratifs, P. Tosi

Absents : A. Burri

La séance est ouverte à 20<sup>20</sup> sous la présidence de Monsieur Olivier Urfer.

1) Approbation du PV de l'Assemblée Générale précédente

Le président propose à l'assemblée la lecture du procès-verbal de la précédente Assemblée Générale du 18 mars 2015. Cette lecture n'est pas demandée.

Une participante fait la remarque que le procès-verbal est toujours mis en ligne très tardivement sur le site internet.

Le procès-verbal de la précédente Assemblée Générale est approuvé à l'unanimité.

2) Rapport du président

Le président présente son rapport à l'assemblée.

O. Urfer résume les principaux faits de l'année écoulée. Le comité s'est réuni à 4 reprises durant l'année 2015.

La fête de l'automne s'est tenue le samedi 10 octobre 2015. Le temps était mitigé, mais la fréquentation a malgré cela atteint plusieurs centaines de personnes. Le président détaille les chiffres clés de la manifestation, et adresse ses remerciements à toutes les personnes qui ont contribué, autant dans le comité qu'à la commune, au succès de la manifestation. Il adresse des remerciements particuliers au concierge de l'école, M. Corpataux, ainsi qu'à l'association du Four à pain qui a produit et offert 20 pains cette année.

Cette fête sera reconduite en 2016 le samedi 15 octobre. Le président annonce que le nombre de tentes sera augmenté pour la future manifestation, ceci afin d'accroître la présence de diverses associations du quartier ou de la commune.

L'assemblée remercie les organisateurs par ses applaudissements.

Le président résume la situation des principaux dossiers traités par le comité durant l'année écoulée, notamment en l'absence de A. Burri le dossier Malagnou-Paumière, puis la rencontre avec le Conseil Administratif, les séances d'information Chevillardes et Montagne-Rigaud, le terrain BCGE, les constructions chemin Naville, les rencontres Sécurisation et mobilité, les questions posées par les Boîtes à lire et les réponses fournies par M. Garcia, CA.

Le président passe la parole à J. Locher, qui reprend ponctuellement son rôle de Maire de la commune, pour une information sur les projets et informations de la commune. Ce dernier présente à l'assemblée les points suivants : Sécurité et mobilité, les projets d'urbanismes en cours (avec peu d'éléments concrets en cours), les projets d'agrandissement de l'école de Conches (qui restent d'actualité, en attente d'une étude du SRED et d'une réunion de débat qui aura lieu d'ici un mois).

Monsieur le Maire résume aussi la situation de la poste de Conches, ce qui anime un petit débat au sein de l'assemblée.

Le président remercie Monsieur le Maire pour sa présentation, et reprend la parole pour la transmettre au trésorier M. Fassbind

### 3) Rapport du trésorier et des vérificateurs des comptes

Le trésorier Marc Fassbind présente à l'assemblée un résumé des comptes de l'association.

Au terme de la présentation, les chiffres clés sont les suivants : les charges se sont élevées à 4'040 CHF, les cotisations à 8'605 CHF, ce qui laisse cette année à l'association un résultat de 4'566.26.

Les vérificateurs des comptes pour l'exercice sous revue étaient Messieurs Pierre Dayer et Denis Serdaly. P. Dayer présente leur rapport à l'Assemblée Générale, qui en prend connaissance. Les vérificateurs recommandent l'acceptation des comptes.

Le président remercie le trésorier pour son engagement, et les vérificateurs pour leur rapport.

### 4) Approbations et décharge au comité

Après audition des différents rapports, le président demande à l'Assemblée Générale de bien vouloir voter l'approbation des rapports, des comptes et la décharge au comité.

**VOTE : Les rapports sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.**

**VOTE : Les comptes sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.**

**VOTE : La décharge est votée à l'unanimité par l'Assemblée Générale.**

Le président remercie l'assemblée pour ces votes.

### 5) Fixation de la cotisation annuelle

Le président demande à l'Assemblée Générale de bien vouloir voter la cotisation annuelle de l'association à une valeur de 40 francs.

**VOTE : Ce montant est voté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.**

### 6) Election du comité

Le président présente au vote de l'assemblée la liste des 10 membres du comité.

Les membres suivants se présentent au comité:

Mesdames D. de Castelberg, S. Locher, G. Spescha, P. Tosi.

Messieurs A. Burri, M. de Chassey, M. Fassbind, J. Locher, F. Reverdin, O. Urfer.

**VOTE : Le comité est élu à l'unanimité par acclamation.**

Le président présente la liste des vérificateurs de comptes, soit Messieurs Pierre Dayer et Denis Serdaly, et demande de procéder à leur réélection.

**VOTE :**        **Les vérificateurs de comptes sont élus à l'unanimité par acclamation.**

Le président remercie l'assemblée pour la confiance qu'elle témoigne au comité.

### 7) Questions et divers

- Abribus Malagnou-Paumière: Un participant relève un problème avec les abribus présents sur la route de Malagnou, au croisement Paumière. Il interpelle les autorités à ce sujet. J. Locher répond en tant que Conseiller administratif.

L'Assemblée générale se termine à 21<sup>20</sup>

### Conférence de Madame Sabine Estier-Thevenoz

Le président passe la parole à Madame Sabine Estier-Thevenoz, chargée de projet au Bureau des logements à l'Université de Genève.

Madame Estier-Thevenoz présente une conférence sur le projet intergénérationnel « 1H par m2 – un étudiant sous mon toit »

Les participants sont invités à poser des questions ou obtenir des précisions.

Le président remercie cordialement notre conférencière pour sa présentation.

La séance est levée à 22<sup>25</sup>

Les membres présents sont invités à partager un verre, et à prolonger la discussion directement avec les intervenants et les membres du comité.